
Communiqué

vendredi 16 janvier 2009

Masterisation de la formation des maîtres : la Conférence des présidents d'Université prend acte des avancées du dossier.

Le Bureau de la CPU a pris connaissance des annonces du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche jeudi 15 janvier sur la nouvelle formation des maîtres.

Le Bureau tient à rappeler que la CPU s'est toujours montrée très attachée à l'intégration des IUFM dans les universités et à la mastérisation de la formation des maîtres, facteurs indéniables d'évolution et de reconnaissance de cette formation aux plans national et européen notamment.

Depuis la signature en septembre 2008 de la Charte relative aux principes directeurs de cette réforme, la CPU avait adressé aux deux ministères concernés (Education nationale et Enseignement supérieur) des questions précises auxquelles le communiqué du 15 janvier 2009 apporte aujourd'hui des réponses.

En particulier, le Bureau de la CPU prend acte des avancées sur les mesures transitoires, les dispositifs nationaux et académiques des stages et les mesures financières d'accompagnement de la formation. Il salue également la mise en place d'une commission nationale d'évaluation de la formation des maîtres : demandée par la CPU, cette commission doit garantir la possibilité de faire évoluer les maquettes de master et les épreuves de concours de la formation des maîtres sur plusieurs années.

Une analyse approfondie des mesures annoncées devra être menée dans les jours qui viennent et des précisions apportées sur plusieurs points. **L'avancée de ce dossier sera à l'ordre du jour des prochaines discussions des présidents d'Université et directeurs d'établissements réunis en assemblée plénière jeudi 22 janvier et fera l'objet d'une communication ultérieure.**

Contact presse : Sophie Dotaro sophie.dotaro@cpu.fr 01 44 32 91 27 – 06 65 04 49 21